

Ils ont osé!

Avec le 2e volet de la 6e révision de l'AI, l'OFAS s'attaque cette fois à la formation, un aspect qui nous est particulièrement cher. Car s'il est accepté, ce sont avant tout les élèves les plus vulnérables des écoles spécialisées qui se verront refuser une école professionnelle. Ceci sous prétexte qu'ils sont trop peu rentables sur le plan économique.

L'intégration des enfants avec handicap à l'école ordinaire est un projet national. Notre canton n'est pas à la traîne, même si le projet souffre quelque fois d'accrocs dus à sa nouveauté. Le principe repose sur différents textes de lois, comme la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Constitution suisse, la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées et enfin

l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

Le projet de l'OFAS est incompatible et sans logique avec le projet de l'instruction publique ainsi qu'avec la volonté du législateur qui est de privilégier cette intégration aussi sur le plan professionnel. En effet, le projet qui réduit déjà la durée de la formation veut en plus déterminer des « seuils d'entrée » à cette formation. Selon le projet de révision, il doit dorénavant être assuré que la personne en question puisse ensuite réaliser un revenu qui rentabilisera sa formation, c'est à dire que seuls ceux capables d'être rentables peuvent y avoir accès. C'est une discrimination inacceptable. On estime que les deux tiers des apprentis en situation de handicap en seront exclus et ne conserveront que la possibilité d'entrer en atelier protégé. On oublie donc totalement la



possibilité de pouvoir rejoindre le monde ordinaire du travail. Oubliée aussi la formation pour entrer dans un atelier protégé. Pourtant dans ces ateliers, un jeune bien formé pourra exercer des travaux plus variés et plus satisfaisants. De plus, une véritable formation permet aux ateliers d'avoir une meilleure productivité et de réaliser une gamme plus variée d'objets et de services.

Le projet de loi se trompe de cible. En formant moins et moins bien, moins de jeunes trouveront du travail hors des ateliers protégés et ne pourront ainsi pas diminuer leur rente. Les ateliers protégés seront moins performants, leur productivité et leur rentrée financière s'en ressentiront. Au lieu d'économies, les coûts augmenteront!

Insieme, ainsi que toutes les associations de défense des personnes en situation de handicap, devront se battre contre cette discrimination. Si aucune correction n'est apportée par le Conseil Fédéral, nos organisations devront réfléchir sérieusement à l'opportunité de lancer un référendum.

Catherine Roulet,
députée au Grand Conseil vaudois,
membre du comité d'insiemeVaud

ACTUALITÉ

Les UAT, une relève bienvenue pour les parents
A lire en page 2

ACTIVITÉS

Des rendez-vous associatifs, journée prix SVUP, spectacle
A lire en page 3

PRATIQUE

le «Petit Bonheur» à Lavigny, l'astuce
A lire en page 4

CONTACT

insiemeVaud
Chemin de Malley 26
case postale 190
1000 Lausanne 16
CCP 10-24015-0
Tél. 021 341 04 20
Fax 021 341 04 21
info@insiemevaud.ch
www.insiemevaud.ch

Catherine Roulet a posé une question devant le Grand Conseil, afin de savoir si, avec la nouvelle RPT, le canton remettait en question la scolarisation prolongée jusqu'à 18 ans des jeunes en situation de handicap et scolarisés en école spécialisée.

Réponse rassurante: Les services du Département de la formation et de la jeunesse, en collaboration avec les autres départements concernés, santé et action sociale, ainsi que l'économie, ont mis sur pied une coordination des mesures de transition dont les jeunes en situation de handicap mental bénéficieront également.

De plus, pour l'enseignement spécialisé, la prise en charge au travers de mesures de transition école-métier et d'insertion, est confirmée comme une priorité du Département.

Une relève bienvenue pour les parents

Les UAT permettent aux parents de gagner confiance non seulement en l'accueil institutionnel mais aussi en leur enfant et en ses capacités de se sentir bien en dehors du cadre familial.



Activités sportives

Une maison de maître magnifiquement rénovée, lumineuse et accueillante, un aménagement intérieur aux couleurs gaies, mais pratique... ainsi se présente l'unité d'accueil temporaire (UAT) de la Fondation de Verdeil à Aigle.

Ouverte du mercredi matin au dimanche après-midi, cette UAT accueille depuis quatre ans des mineurs de 0 à 18 ans en situation de handicap mental, souffrant de troubles de la personnalité envahissants et d'autres pathologies. Un accueil à la carte, préparé soigneusement avec les parents, respectueux de leurs désirs et de ceux des enfants, tout est fait pour que le séjour se passe bien.

Le nouveau directeur, Cédric Blanc, et la responsable de l'UAT, Nathalie Harvey, ont eu la gentillesse de nous présenter la maison, de répondre à nos questions quant au fonctionnement et surtout de nous étonner par leur flexibilité et leur accessibilité. Une ambiance détendue et constructive règne dans cette maison qui héberge également deux classes d'une école de la fondation.

Des UAT, tant pour les mineurs que pour les majeurs, existent un peu partout dans le canton



Visite à la ferme

de Vaud (voir encadré), sauf dans le nord du canton, où un projet est malheureusement toujours bloqué par des oppositions.

Ces unités, qui fonctionnent très différemment les unes des autres quant à la durée d'accueil, des personnes accueillies, les heures d'ouverture etc. ont néanmoins un point très important en commun: elles font tout pour soutenir et soulager les parents qui s'investissent énormément pour leurs enfants en situation de handicap et leur permettent de souffler le temps d'une nuit, d'un week-end, parfois quelques jours d'affilée.

Pour les parents de jeunes enfants, elles sont souvent aussi le premier contact entre parents et institution; elles permettent aux parents de gagner confiance non seulement en l'accueil institutionnel mais aussi en leur enfant et en ses capacités de se sentir bien en dehors du cadre familial.

Silvia Hyka

Les UAT dans le canton

Majeurs

Fondation Echaud, Cugy (021 731 01 39)

Fondation L'Espérance, Etoy (021 821 13 13)

Plein Soleil, Lausanne (021 651 28 28)

Mineurs

Le Pivert, Fondation Dr. A. Combe, Lausanne (021 652 92 94)

Le Petit Prince, Perceval, St-Prex (021 823 11 11)

La Galane, L'Espérance, Etoy (079 557 47 25)

UAT Est, Fondation de Verdeil, Aigle (024 468 68 30)

Entre-Lacs, Yverdon (projet en attente du permis de construire)

«insiemeVaud? Bien sûr que je connais!»

C'est ce que nous souhaiterions entendre de la part de Madame et Monsieur Toutlemonde, mais surtout aussi de la part des professionnels qui sont en contact avec des personnes handicapées mentales. Cela passe par des

présentations comme par exemple notre intervention lors de la soirée annuelle du Groupement des pédiatres vaudois du 7 octobre dernier. Autres publics cibles: les gynécologues et sages-femmes, les

pédopsychiatres, les infirmières scolaires, les éducateurs spécialisés en formation, etc. Vous êtes membres ou avez accès à une association professionnelle? Merci de nous mettre en contact pour que

nous puissions leur proposer nos services et établir un dialogue entre associations et professionnels, pour le bien des personnes concernées et leurs proches.

Tous ensemble dans la différence

Voilà qui résume bien le programme de la journée Prix SVUP (Société Vaudoise d'Utilité Publique) qui aura lieu le 21 mai 2011.

Les enfants, adolescents et jeunes adultes présentant un handicap mental ainsi que leurs frères et sœurs pourront participer à une excursion à choix organisée par la Fondation Coup d'Pouce. Nous sommes convaincus qu'il y aura quelque chose pour chaque goût !

Les parents ainsi que les adultes handicapés mentaux et leurs frères et sœurs se rencontreront au Grand Refuge de Sau-

vabelin à Lausanne pour échanger avec notre invité, Romain Lanners, responsable de la pédagogie curative clinique à l'Université de Fribourg. Il abordera le thème du handicap et de la fraternité, ainsi que tout autre sujet qui vous intéresse. Monsieur Lanners a notamment conduit des recherches concernant la fraternité et l'autisme, l'enseignement spécialisé ou encore la scolarisation des enfants polyhandicapés.

La journée se terminera par un repas convivial pour toute la famille au Grand Refuge de Sauvabelin.

Vous trouverez un bulletin d'inscription joint à ce journal. Pour mener à bien l'organisation de cette journée intéres-

sante et enrichissante, nous vous prions de nous le retourner d'ici au **28 février 2011**.

«Il y a peu de différence entre un homme et un autre, mais c'est cette différence qui est tout.»

William James

Quelques informations pratiques :

Lieu de rendez-vous pour les personnes qui participeront aux excursions :

Le Grand Refuge de Sauvabelin.

Heure de rassemblement : **13h00**

Départ : **13h30**

Participation financière aux excursions :

10.– pour les membres

15.– pour les non-membres

Agenda

> **du 24 déc. 2010 au 9 janvier 2011 :**

Fermeture du secrétariat

> **17 et 18 février, de 9h15 à 17h15 :**

Formation continue «Dignité humaine et handicap», Université de Fribourg (www.unifr.ch/formcont)

> **12 avril 2011 :** *Assemblée ordinaire insiemeVaud, La Branche, Mollie-Margot*

> **21 mai 2011 :** *Journée Prix SVUP, Ensemble dans la différence, avec Romain Lanners, Université de Fribourg*

> **du 30 au 31 mai 2011 :** *Les aspects sensoriels et moteurs de l'autisme, Université de Fribourg (formation continue)*

Assemblée des délégués insieme Suisse

Le 13 novembre 2010 a eu lieu à Berne une assemblée d'insieme. Le matin, Stefan Rütler, vice-directeur de l'OFAS, a présenté les modifications prévues dans le cadre de la 6e révision de l'AI et leurs conséquences pour les personnes ayant un handicap. Ensuite, Christa Schönbächler et Heidi Lauper, secrétaires générales, et France Santi (responsable marketing et communication) ont présenté les différents projets en cours avant de passer aux affaires statutaires (budget 2011, état des subventions, etc.)

Point marquant : la présentation de «insieme fait la classe», projet développé par insiemeValais et qui vise à offrir aux écoles un moyen ludique et efficace pour expliquer le handicap (www.insieme-faitlaclasse.ch). Différents outils pédagogiques réunis dans une valise en bois proposent aux élèves de 8 à 16 ans de se mettre à la place des personnes handicapées, de comprendre leurs difficultés et de se comporter de façon plus naturelle avec elles.

Le Bal des Pompiers – petite comédie de la vie

Spectacle de et par Laurent Savard

Laurent Savard met en scène les situations qu'il a rencontrées dans son quotidien de papa d'enfant autiste. C'est un spectacle touchant et réaliste sur fond d'humour noir pour se protéger de la bêtise humaine : celle du psychologue scolaire trop freudien, le pédiatre incompétent, l'enseignant dépassé, les amis plus ou moins bienveillants, le passant intolérant ou l'archaïsme des pouvoirs publics. On rit beaucoup et on aurait envie d'emprunter à ce papa son ton décapant pour répondre à tous ceux qui manquent de tolérance.

Le spectacle se joue le 13 décembre au Théâtre du Splendid, à Paris.

Le projet d'une tournée en province, en Suisse et en Belgique est à l'étude. insiemeVaud vous tiendra au courant d'une éventuelle représentation dans la région.

D'ici là, vous pouvez soutenir l'auteur et suivre son actualité en vous inscrivant sur le groupe facebook «Le bal des pompiers».

Fête d'Automne 2010

Cette année encore, nous n'avons pas dérogé à la règle d'organiser notre traditionnelle «Fête d'Automne». Elle s'est déroulée au CPO à Lausanne, le dimanche 7 novembre. Nous avons eu le plaisir de vous y accueillir nombreux, et avec le sourire malgré la pluie !

The Emile Blues Band nous a permis de nous lancer sur la piste de danse dans la joie et la bonne humeur, accompagnés par leurs chansons entraînantes !

Parmi les 120 participants, tous les âges étaient présents cette année. Du plus jeune participant au plus âgé, chacun a profité de ces moments festifs pour échanger et partager d'agréables moments.

La fête s'est terminée en fin de journée, et tout le monde est rentré chez soi, heureux d'avoir passé un bon après-midi. Merci pour votre présence et au plaisir de passer à nouveau un bon moment ensemble le 6 novembre 2011 !

Au «Petit Bonheur» de l'Institution de Lavigny



Vous avez envie de bien manger, dans un cadre sympathique, servi par un personnel accueillant et souriant? Alors n'hésitez pas à faire un saut à l'institution de Lavigny! Son atelier-restaurant le «Petit Bonheur» emploie actuellement cinq jeunes femmes adultes vivant avec un handicap, encadrées par une maîtresse socioprofessionnelle. Dans une ambiance détendue et soignée, elles vous servent un repas de midi savoureux à un prix imbattable du lundi au vendredi.

Le «Petit Bonheur», restaurant d'application, n'est pas unique en son genre. L'institution de Lavigny n'est pas la seule du canton de Vaud à proposer des ateliers protégés «grandeur nature», mais elle est la seule à offrir une si vaste gamme. Ainsi, entre le restaurant, les ateliers Jardin, les ateliers de Peyrolaz à Morges, l'atelier Peinture et Multi-services et le Swin-Golf, le département socioprofessionnel propose une large palette d'activités dans des ateliers protégés de type productif à des personnes adultes disposant d'une certaine autonomie professionnelle et sociale.

Ainsi, des personnes qui ne peuvent pas, ou pas encore, être intégrées dans le circuit économique traditionnel ont la possibilité d'exercer une activité rémunérée et adaptée à leurs capacités au sein d'un atelier protégé de type productif. Celui-ci leur offre un encadrement conforme à leurs besoins: les contraintes de la vie professionnelle y sont allégées, le travail est aménagé par des modifications de rythme, de technique et de rendement.

A cela s'ajoutent évidemment les ateliers Eventail (occupationnels) dont les produits (bougies, tissages, cartes de vœux, etc.) sont en vente libre toute l'année à la réception de l'Institution.

Contacts:

www.ilavigny.ch

Ligne directe:

021 821 45 45

email:

contact@ilavigny.ch

Institution de Lavigny: cinq départements (hôpital, école, ateliers, hébergement handicap mental, hébergement handicap physique) et 768 collaborateurs

Jardins: 48 employés, paysagisme, horticulture, décorations florales, travaux viticoles et arboriculture, travaux forestiers

Peyrolaz: 44 employés, cartonnage, multi-services, buanderie, mécanique

Restaurant: 5 employés, restauration, service de midi uniquement

Peinture & multiservices: 7 employés, peinture, rénovation, déménagements, petits transports, etc.

Swin Golf: 2 employés, jeux, restauration, entretien du terrain



Astuce

Votre enfant a besoin d'être langé, mais il devient gentiment trop lourd pour les tables à langer que mettent à disposition les restaurants et magasins?

Voilà notre astuce: En ville de Lausanne, faites un saut à Payot qui, à l'étage, dispose d'une table à langer particulièrement résistante. Autre possibilité: chez Globus dans les escaliers (entrée derrière). Vous pouvez aussi demander une «Eurokey» sous www.eurokey.ch pour avoir accès aux toilettes pour personnes handicapées.

Vous connaissez aussi une astuce que vous souhaitez partager avec les autres parents? N'hésitez pas à nous la communiquer pour notre prochain journal du mois de février 2011!

Rédaction insiemeVaud – Mise en page C. Ruchet – Impression Groux. Merci à nos annonceurs: BDO, fiduciaire, Pépinet 1, Lausanne, www.bdo.ch – P. Kern, orthopédie, Maupas 19, Lausanne, www.ortho-kern.ch – Groux, arts graphiques sa, office@grouxsa.ch.



BDO Visura
Votre fiduciaire

